

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC  
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

**Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction**

**Séance du 08 novembre 2023**

**Date de convocation : 27 octobre 2023**

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Présents : 17**

**Votants : 13**

**Président de séance : Stéphane SIMON**

**Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT**

PRÉFECTURE DE LIEURE

24 NOV. 2023

**Titulaires et suppléants présents :** Mme Stéphanie AUGER, Mme Lysiane BANDELIER, Mme Isabelle COLLIN, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Romain MOHAMMEDI, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, Mme Laure SALVAT, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE, M. Abdé ZAYANI.

**Assistaient à la séance :** Mme Caroline PORTHEAULT – OTC, Mme Nadine GUITTARD – OTC, M. Fabien GROUSELLE – EPN, M. Pierre LASCABETTES – EPN.

**Titulaires et suppléants excusés :** Mme Karène BEAUVILLARD, Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Patrick BRETON, M. Thierry BRULARD, M. Fabrice BOSSUYT, M. Jean-Christophe MELLIER, M. Raphaël NORBLIN, M. Guillaume ROUGER, M. Emmanuel ROUSSEL, Mme Laure SALVAT.

Arrivée de Mme Stéphanie AUGER à 18h05 soit 13 votants à compter de la délibération n°17/2023.

**Délibération n°17/2023 – Salon CSE 2023 – Convention de co-exposant LCDL/OT LPA**

VU l'article R. 133-10 du Code du Tourisme,

Le Salon CSE 2023, qui devait initialement se tenir en octobre 2023, a eu lieu le 12/09/2023 à la Mégacité d'Amiens et a vocation à faire se rencontrer des acheteurs et des fournisseurs de services et prestations. Une cinquantaine d'exposants (principalement des acteurs du tourisme et des loisirs, mais aussi des prestataires intermédiaires) sont venus proposer leurs offres aux acheteurs potentiels. La cible de visiteurs/acheteurs potentiels du salon étaient les représentants de CSE d'entreprises de plus de 500 salariés.

Le Comptoir des Loisirs a été présent à travers son service Commercialisation Groupes pour faire connaître le territoire et valoriser les possibilités d'offres sur-mesure pour des groupes de salariés.

Le partenariat à régulariser entre Le Comptoir des Loisirs et l'OT Lieuvin Pays d'Auge consiste en un partage des coûts liés à cette présence sur salon. Le Comptoir des Loisirs est facturé de la totalité du coût du stand et émettra un titre à hauteur de 50% du montant total de 1 738,80 € TTC.

**Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (13 voix pour soit l'unanimité),**

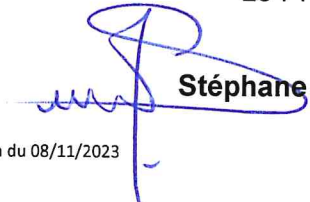
- **APPROUVE** les termes de la convention partenariale entre Le Comptoir des Loisirs et l'Office de Tourisme Lieuvin Pays d'Auge au titre de leur participation conjointe au Salon CSE 2023 à Amiens pour un partage du coût du stand à proportion de 50% du montant total facturé.

Certifié exécutoire le 08 novembre 2023

Transmis en Préfecture le 20 / 11 / 2023

Publié le 27 / 11 / 2023

Le Président,

  
**Stéphane SIMON**